



Servitude de réseaux au profit d'Enedis au lieu-dit Saint Maur

DEL05_2023_01_25

En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : EVANNO Sophie, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, JEGOUX Thomas.

Absente : ANN Véronique

Pouvoirs : EVANNO Sophie donne pouvoir à LE ROUX Anne
JEGOUSSE Mickaël donne pouvoir à GARIDO Véronique
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile.

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas

Rapporteur : Monsieur Christian GUEGAN

L'adjoint au maire informe l'assemblée :

Dans la nécessité de prolonger ses réseaux pour le bénéfice de la SCEA Kerbellec, ENEDIS a sollicité la commune afin de pouvoir bénéficier d'une servitude de réseaux qui grèverait la parcelle communale WE 38 sise à LANGUIDIC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis des domaines en date du 28 novembre 2022,

Vu le projet de convention entre la commune et ENEDIS,

- **ACCEPTE** la demande de création d'une servitude de réseaux au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale WE 38, à titre gracieux.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes se rapportant à cette opération, en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic, pour ce qui relève de sa compétence.

ADOPTÉ: à 28 voix pour.

PJ : Projet de convention de servitude

Fait à LANGUIDIC, le 26 janvier 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL